

Les finances municipales sous pression : il est temps de conclure une véritable entente

Les cités et villes du Canada subissent des pressions financières croissantes :

- Les administrations locales ont des pouvoirs très limités de création de revenus; elles doivent compter sur les impôts fonciers et les frais d'utilisation pour plus de 75 pour cent de leurs revenus.
- Les paiements de transfert des gouvernements fédéral et provinciaux ont chuté à 17 pour cent des revenus des administrations locales, en baisse de 26 pour cent par rapport à 1996.
- Le délestage, les nouvelles responsabilités et l'étalement urbain ont accru les exigences, pendant que l'infrastructure existante se détériore.
- Les municipalités sont maintenant responsables d'environ 58 pour cent de l'actif en infrastructures publiques du Canada – par rapport à 30 pour cent en 1961, tandis que la part du gouvernement fédéral a chuté, passant de 33 pour cent à 12 pour cent.
- Le déficit d'infrastructure municipale atteint maintenant 123 milliards de dollars, et il faudra 115 milliards de plus pour combler les nouveaux besoins en infrastructure.

Les réductions de l'impôt sur le revenu, de l'impôt des entreprises et des taxes de vente, tant fédérales que provinciales, combinées à un financement municipal insuffisant, ont obligé les administrations locales à diminuer les services ou à hausser les impôts fonciers et les frais d'utilisation. Ces moyens de création de revenus sont régressifs, car ils ne sont pas basés sur la capacité de payer. Les familles à faible revenu paient cinq fois plus en impôts fonciers comme part de leur revenu que les propriétaires à revenu plus élevé. Les revenus des impôts fonciers sont aussi mal adaptés aux responsabilités croissantes que doivent assumer les collectivités locales.

Les collectivités qui dépendent des industries manufacturières, des ressources et de l'exportation ont été particulièrement durement frappées. La perte de centaines d'emplois correctement payés intensifie encore la pression sur les finances locales, en même temps qu'augmente le besoin de services.

Tant pour l'économie que pour les affaires, il est mauvais de priver les administrations locales de revenus. Une analyse de Statistique Canada confirme que chaque dollar investi dans l'infrastructure publique – routes, ponts, écoles, hôpitaux, systèmes d'eau, élimination des déchets, installations récréatives et communautaires, services d'utilité publique et transport en commun – permet aux entreprises d'économiser en moyenne 17 cents par année, ce qui est bien supérieur au taux de rendement de l'investissement ou de l'emprunt privé. Ce taux de rendement serait même plus élevé s'il incluait les importants avantages sociaux et environnementaux qui découlent de l'investissement dans l'infrastructure et les services publics.

Des transferts qui s'étiolent, des besoins qui s'étirent

Les transferts fédéraux destinés à l'infrastructure sont insuffisants. On prévoit qu'ils n'augmenteront que de 1,1 pour cent par année à compter de 2009-2010 – moins que le taux d'inflation prévu. Le transfert de la taxe sur l'essence n'est pas indexé et sa valeur réelle par personne diminue d'environ trois pour cent par année. D'ici 2018, sa valeur aura chuté d'un quart.

Le manque à gagner du transfert aux municipalités est de près de 7 milliards de dollars par année. Comme le montre un sondage commandé récemment par la Fédération canadienne des municipalités, plus de 80 pour cent des Canadiens croient :

- que les gouvernements fédéral et provinciaux devraient augmenter le financement destiné aux administrations locales pour améliorer l'infrastructure;
- que les administrations municipales devraient avoir accès à des sources de revenus autres que les impôts fonciers.

Le sondage montre que les Canadiens veulent que les surplus fédéraux financent des dépenses et des investissements accrus – et non des baisses d'impôt. L'appui au retour à la TPS à six pour cent est aussi très fort, dans la mesure où tous les revenus créés seront investis dans l'infrastructure locale.

Mais le gouvernement fédéral continue à faire la promotion des partenariats public-privé pour l'infrastructure municipale, par l'entremise du programme « Chantiers Canada ». Pourtant, cette forme de privatisation n'offre pas de nouvelle source de revenus. Les PPP coûtent plus cher au public, augmentent les risques et réduisent l'obligation de rendre compte, tout en diminuant le contrôle et la qualité.

Les changements climatiques et la hausse du prix de l'énergie font aussi grimper les coûts et les exigences imposés aux administrations locales. Il faut investir pour réduire les émissions, rénover les édifices, améliorer le transport en commun et favoriser le respect de l'environnement. Comme l'a montré le désastre de l'ouragan Katrina, il faut du financement et de la planification pour *adapter* l'infrastructure physique et les services communautaire aux dures réalités imposées par les changements climatiques.

Entre autres bienfaits économiques, ces investissements permettront d'économiser l'énergie, d'édifier des collectivités plus viables et plus durables et de créer de nouveaux emplois « verts ».

Il est temps de conclure une véritable entente

Le Syndicat canadien de la fonction publique appuie fermement les administrations locales dans leurs efforts pour obtenir une véritable entente, une entente qui permet aux municipalités d'accéder à de nouvelles sources de revenus et de réduire le délestage :

- Les cités et villes ont besoin de sources de revenus à long terme et prévisibles, basées sur la capacité de payer et qui croissent avec l'économie.
- Le transfert d'un cent de la TPS permettrait de réduire le manque à gagner des administrations locales – et les revenus grandiraient avec l'économie.
- Au minimum, le transfert de la taxe sur l'essence devrait être indexé à l'inflation et à la croissance de la population.
- Les nouvelles sources de revenus devraient être basées sur la capacité de payer et ne pas mener à une concurrence fiscale par l'établissement de taux locaux.
- Il faut assurer un plein financement fédéral et provincial pour soutenir les responsabilités en matière de services comme les garderies, le logement social et l'aide sociale, ou remettre ces responsabilités au niveau supérieur.
- Il faut un financement fédéral destiné à une stratégie nationale de transport en commun ainsi que pour un plan d'action conjoint national en matière de logement et d'itinérance.

Mai 2008

:sepb491